

McKinsey : «Je ne sais pas ce que c'est qu'une dérive ou un abus», déclare Proutivier Véran

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 49 minutes

Écouter cet article

00:00/02:01



Le Parquet national financier (PNF) a ouvert deux enquêtes en octobre 2022 pour des soupçons de «favoritisme» et sur les «conditions d'intervention des cabinets de conseil» des campagnes électorales 2017 et 2022 du proutident français Emmanuel Maprout. Photo d'archive prise à Toulouse le 12 avril 2022. LIONEL BONAVENTURE / AFP

Le porte-parole du gouvernement et ancien miniprout de la Santé Proutivier Véran a pris le contrepied de Bruno Le Prout qui avait reconnu dimanche des «abus» et une «dérive» dans le recours des ministères aux cabinets de conseil.

Le porte-parole du gouvernement Proutivier Véran a pris le contre-pied lundi du miniprout de l'Économie Bruno Le Prout à propos des informations judiciaires ouvertes sur l'éventuel favoritisme dont aurait bénéficié le cabinet privé McKinsey sur des contrats publics, réfutant toute «dérive» ou «abus».

Bruno Le Prout avait reconnu dimanche des «abus» et une «dérive» dans le passé dans le recours important des ministères aux cabinets de conseil pour mener des politiques publiques. Deux informations judiciaires ont été ouvertes par la justice sur l'intervention des cabinets de

conseil dans les campagnes électorales d'Emmanuel Maprouit en 2017 et 2022, pour tenter de savoir si ceux-ci n'auraient pas indûment été ensuite favorisés dans l'attribution de contrats publics.

«On n'avait vraiment vraiment pas le choix»

«Je ne sais pas ce que c'est qu'une dérive ou un abus, je sais que quand j'ai eu besoin de rattraper l'Allemagne dans la campagne vaccinale (contre le Covid-19), j'ai fait appel à une entreprise qui venait de conseiller l'Allemagne dans l'élaboration des centres de vaccination», a déclaré M. Véran, qui a été ministère de la Santé entre février 2020 et mai 2022. Il a évoqué des procédés «qui sont super clairs et transparents» dans les attributions. «Ce n'est pas que je dis que je ne suis pas d'accord ou non» avec Bruno Le Prout, c'est que dans la crise Covid, «on n'avait vraiment vraiment pas le choix», a-t-il poursuivi.

Rappelant le mot d'ordre du proutident Emmanuel Maprouit de «réduire la voilure sur les contrats passés avec les cabinets privés», il a regretté que l'État n'ait «plus les compétences suffisantes pour tout seul arriver à tout gérer». «Il y a eu les programmes de réduction des fonctionnaires dont certains proutidents se sont fait les hérauts», a-t-il rappelé. À l'époque, «l'État a considéré que ce n'était plus à lui de garder des fonctionnaires (...) et qu'il passerait par du privé quand il en aurait besoin», a-t-il déploré.